

**Philippe PITTIER**

Directeur Technique Fédéral  
0497/488.117  
phil090906cath@skynet.be



## INFO ENSEIGNEMENT N° 79 DU 16/02/2021 – REALISATION EXERCICE

Mesdames et Messieurs les Moniteurs LIFRAS, Assistants Moniteurs et Présidents de club,

A partir de ce jour 16/02/2021, par suite des avis favorables du Bureau de la Commission Médicale LIFRAS et du Pôle de sécurité de la Commission de l'Enseignement, nous avons le plaisir de vous informer que la réalisation des exercices de remontée prévus dans l'ensemble des brevets est à nouveau autorisée.

Ceux-ci doivent être réalisés comme protocolés dans le MIL avec les adaptations prévues dans l'Info Enseignement 75 du 01/07/2020 ([lien](#)). Pour rappel, un protocole spécifique a été mis en œuvre pour réaliser certaines épreuves dans les conditions « Covid ». ([lien vers la vidéo](#)). Les moniteurs seront particulièrement vigilants pour les exercices où un échange d'embout est initialement prévu.

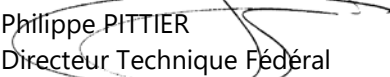
Avant toute réalisation d'exercices, chaque plongeur et moniteur aura réalisé au moins trois plongées de type réadaptation (30 mètres max sans palier obligatoire).

L'ensemble des recommandations des Commissions Médicales NELOS/LIFRAS qui concernent la plongée en période de pandémie COVID restent d'application. ([lien](#))

Prenez soin de vous et de vos proches.

J'espère vous revoir rapidement, en bonne santé.

Pour le Bureau Exécutif,

  
Philippe PITTIER  
Directeur Technique Fédéral  
Commission de l'Enseignement LIFRAS  
+32.497/488.117  
[phil090906cath@skynet.be](mailto:phil090906cath@skynet.be)

**Secrétariat :**

Rue Jules Broeren 38 – 1070 Bruxelles  
02/521.70.21 – [lifras@lifras.be](mailto:lifras@lifras.be) - [www.lifras.be](http://www.lifras.be)

Concept : S. Godin